



Institut de recherche
pour le développement



Vous recherchez un stage obligatoire dans votre cursus universitaire ?

Vous êtes étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement en Licence 1 au Master 2 ?

Vous êtes en situation de handicap ?

L'Institut de Recherche pour le Développement peut vous accueillir

L'IRD s'est engagé dans une démarche visant à développer une politique d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes reconnues handicapées ou en état de santé fragile.

Cet engagement s'est traduit par une convention entre l'Institut et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

L'IRD s'engage spécifiquement à développer une politique d'accueil des stagiaires en situation de handicap dans ses effectifs et à **aménager les conditions de travail** pour faciliter leur insertion. L'état de santé ne doit pas constituer un frein à l'accès au monde du travail.

Pour déposer votre candidature : Pepp.francesud@ird.fr en joignant lettre de motivation, curriculum vitæ, reconnaissance handicap. **Contact : 04.67.41.61.24.**